



MIEUX VIVRE ENSEMBLE À LA CAMPAGNE EN HAINAUT

La Province de Hainaut - Hainaut Développement soutient ses agriculteurs
www.hainaut-developpement.be





BIENVENUE À LA CAMPAGNE, RESPECTONS-NOUS

La campagne est le lieu de travail des agriculteurs mais aussi le lieu de vie de citoyens soucieux de leur cadre de vie. Connaître le métier des agriculteurs permet de comprendre leur réalité quotidienne. Mettre en place un dialogue bienveillant entre toutes les parties est un gage de plus de compréhension et de partage entre les agriculteurs qui travaillent pour nous nourrir, les citoyens et les communes; chacun agissant pour maintenir un cadre de vie de qualité pour tous. Au travers des quelques thématiques qui suivent, différents éléments seront abordés de manière résumée pour favoriser le dialogue et instaurer un climat d'écoute bienveillant entre toutes les parties.



Troubles de voisinage aux abords d'une ferme

Les activités agricoles font partie intégrante de la vie à la campagne: le chant du coq, les bruits des animaux, des machines... sont normaux à proximité de la ferme. De même, certains travaux aux champs sont tributaires des conditions météorologiques et nécessitent, parfois, d'être effectués de nuit ou le dimanche. Vivre à la campagne, c'est aussi accepter les activités agricoles qui s'y déroulent.



Engrais de ferme

Ce sont des engrais naturels produits par les animaux (fumier, lisier...) qui contribuent à maintenir et améliorer la structure du sol, et à nourrir les plantes. Leur épandage peut être source de mauvaises odeurs mais celui-ci est toutefois limité dans le temps. Soyons donc compréhensifs, leurs avantages sont bien plus importants que les quelques désagréments causés par leur épandage.



Mobilité et charroi agricole

Pour la sécurité de tous les usagers de la route, chacun est invité à adopter une conduite prudente et à rester courtois au volant.

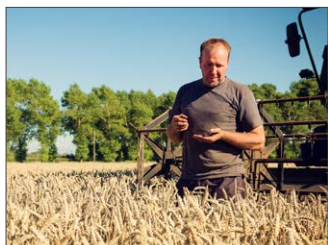
Respect de la propriété

A la campagne, comme ailleurs, c'est la responsabilité de tout un chacun de respecter l'espace public tout autant que les propriétés privées que sont, entre autres, les prairies et les champs. Il est donc interdit de circuler hors des sentiers et chemins publics, à moins d'en avoir eu l'autorisation du propriétaire. Ceci est valable, que l'on circule à pied, à cheval, en voiture ou en quad... D'autre part, je garde mon chien en laisse pour qu'il n'effraie pas les animaux en prairie. Enfin, je veille à refermer la barrière si j'ai eu l'autorisation du fermier de rentrer dans sa prairie.



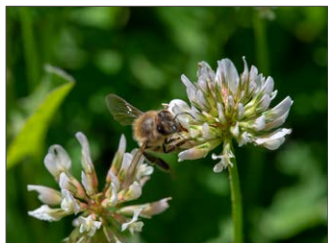
Gestion des déchets

Chacun est tenu de trier ses déchets et de les éliminer de manière adéquate. Que ce soit au bord des routes ou carrément dans les champs, on retrouve malheureusement trop de déchets abandonnés de manière incivique. Rappelons que les animaux ne mangent pas de plastiques, ni de canettes (qui déchetées peuvent provoquer leur mort), ni tout autre déchet, même s'il est organique. Gardons tous notre environnement propre et accueillant.



Produits phytopharmaceutiques

La pratique d'une agriculture raisonnée permet de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques destinés à protéger les cultures ou à soigner les maladies des plantes. La communication sur ce sujet entre agriculteurs et riverains permet d'instaurer un dialogue positif entre les différentes parties et évitera ainsi les incompréhensions.



Biodiversité

Les agriculteurs, par leurs pratiques, agissent sur la biodiversité. De nombreux exemples illustrent ces actions: maintien des prairies, mise en place de mesures agro-environnementales, plantation d'arbres, de haies, maintien de la diversité des paysages grâce à la polyculture... Les communes et les citoyens peuvent, eux aussi, participer à leur niveau au maintien de la biodiversité: fauchage tardif, désherbage mécanique,... Nous sommes tous concernés.



Agriculture familiale durable

Enfin, de nombreux agriculteurs proposent la vente de leurs produits directement à la ferme. Acheter local et de saison participera à soutenir une agriculture familiale durable.



Une publication de 28 pages a été réalisée sur ce sujet par
la Province de Hainaut - Hainaut Développement
dans le cadre de ses missions de soutien au monde agricole.
Vous pouvez la télécharger ou la commander gratuitement via ce lien:

www.hainaut-developpement.be/agriculture-agroalimentaire-circuits-courts/nos-publications-agriagro

Province de Hainaut
Hainaut Développement
boulevard Initialis 22 - 7000 MONS
Tél.: +32 65 342 500 - Fax: +32 65 342 566
info@hainaut-developpement.be



Certifié ISO 9001